

D'après l'ape, qui précède, ce vaste territoire qui a plus d'étendue que la Belgique, la Hollande et la Suisse ensemble, et peut contenir plusieurs millions d'habitants, ne contient encore que 99,322 âmes, y compris la population de Trois-Rivières.

Puis que les autres peuplées, les terres y sont d'une grande richesse, puisque, l'un dans l'autre, chaque acre produit de 11 à 26 minots de grains ou de patates, et cependant il n'y a encore que 914,254 acres qui soient occupées, et dont une grande partie n'est pas défrichée.

A côté de ces terres possédées, se trouvent, notamment dans les comtés de Champlain, St. Maurice, Maskinongé et Arthabaski, 453,063 acres, pour la plupart arpentées, non vendues encore. Que font donc les Canadiens qui ne vont pas prendre possession de ces terres que Dieu leur a si largement octroyées? Combien de pères de familles et de bons et de braves jeunes gens se consomment pour enrichir les autres, tandis qu'il leur serait si facile de travailler pour leur propre compte, et de se faire un heureux avenir! Déjà bon nombre d'habitants des vieilles paroisses sont allés s'établir sur des terres nouvelles, et s'en trouvent bien. Ils en appellent d'autres. "Qu'ils viennent, disent-ils, nous les y engageons. Qu'ils viennent avec la certitude de ne trouver en nous que de bons voisins, des frères et des amis! Qu'ils viennent avec nous, et comme nous, s'emparer du sol pour le coloniser."

Puisse cet appel être entendu!...

RIVE DU ST. LAURENT, CÔTÉ SUD.

L'aspect de cette rive varie à l'infini. Les traits généraux offrent des collines à pentes douces, couvertes d'un bois franc de bonne qualité, faciles à défricher, et possédant un sol très-productif, puis des plaines quelque peu sablonneuses. Les terres hautes ont cela d'avantageux, que dès la première année le colon peut en retirer une récolte assurée qui le récompense de son travail, à part les centies de bois franc qu'il exploite et qui l'aident à payer la valeur du défrichement de sa terre. Par ses riches pouvoirs d'eau, ce territoire peut favoriser l'établissement de manufactures de toutes espèces. Le malheur pour le pays, et pour les Canadiens en particulier, a été de n'avoir pas connu et apprécié plus tôt les richesses que renferme le sol de cette région. Un plus grand malheur encore a été l'occupation de ces meilleures terres par des compagnies étrangères, au détriment des enfants du pays.

Malgré ces obstacles, les parties disponibles de cette rive immense se sont peuplées rapidement dans ces dernières années, et d'ici à peu de temps, celles qui restent seront occupées. Pour faciliter la colonisation de cette contrée, comme il avait facilité celle du Haut-Canada, le gouvernement a fait ouvrir des chemins en grand nombre. De 1854 à 1861, il a déboursé plus de \$100,000. Aujourd'hui il offre en vente des milliers d'acres de bonne terre, à part quelques mille acres qui restent au domaine de la Couronne.

Cette grande et fertile contrée qui offre des terrains spacieux, capables de contenir le surplus des populations entassées dans les anciennes paroisses, notamment les comtés de Wolfe, Compton, Richmond et Bagot, ne renferme encore que 129,210 habitants, sans parler de la population des comtés de trop resserrée. L'élément canadien n'y est pas assez représenté, et si ce n'était le voisinage des États qui est contagieux, nous aimerions à voir nos compatriotes s'y fixer.

Bien qu'une très-grande quantité des terres comprises dans ces divers comtés ait été accaparée par des spéculateurs, 1,613,774 ac. es sont possédées; mais il s'en faut que tous soient défrichés. Ces terres, comme les autres, n'attendent donc plus que des hommes laborieux pour les convertir en vergers, prairies, etc.

A part ces terres occupées, il y a 360,000 acres, dans les comtés de Wolfe, Compton, Richmond, et 23 lots dans celui de Bagot, mis en vente. A ceux qui hésitent à en faire l'acquisition, nous rappellerons les succès de la famille Boudreau. "Cette famille composée de sept frères, était établie dans la paroisse de St. Alexandre, diocèse des Trois-Rivières, sur un lot relativement peu considérable. Ces sept frères, dont l'aîné compte aujourd'hui 29 ans, prirent un jour la résolution de quitter la maison paternelle, où la table devenait plus étroite de jour en jour et suffisait à peine au développement d'une aussi nombreuse famille. On parlait alors beaucoup de colonisation. Ces jeunes gens, tous intrépides et robustes, tendirent la main à la fortune qui les invitait à marcher du côté des terres incultes. Le projet d'un établissement dans les townships s'est aussi vite ariété que conçu. Quoi que fils de cultivateurs, les jeunes Boudreau n'avaient pas dédaigné d'apprendre des métiers. L'un d'eux s'était fait forgeron, l'autre menuisier, un autre cordonnier, ainsi des autres, en sorte qu'ils avaient les plus fortes garanties de succès dans une entreprise de ce genre. Ces métiers utiles sont de vrais capitaux pour le défricheur. Ainsi organisée, la famille se dirigea vers les townships de l'Est. Elle s'établit sur un immense lot de terre contenant 800 acres, situé sur la rivière St. François. Bâtit deux jolies maisonnettes avec étables, écuries, etc., fut pour eux une affaire de quelques jours. Ils procédèrent ensuite

aux travaux de défrichement. Une année n'était pas écoulée, que déjà la jeune colonie comptait 45 acres de terre prête à être ensemencée. Aujourd'hui, ils agrandissent leur propriété, et réussissent admirablement bien." Puisse cet exemple trouver de l'écho dans le pays.

RIVE DU ST. LAURENT, CÔTÉ NORD.

La variété et la qualité du sol de cette rive grandiose, sont trop connues à présent, pour qu'il soit besoin de les rappeler. Dans les temps pluvieux, les coteaux sont productifs, et dans les sécheresses, les vallées, toujours plus ou moins humides, ne manquent pas de produire des grains, des fourrages et des pâturages abondants. On y trouve toutes sortes de bois, et aussi de superbes cours d'eau, sur lesquels il est facile de construire des moulins. Abritées par les montagnes, les vallées jouissent d'un climat généralement tempéré. C'est ce que constatent de récentes explorations. Les alentours du lac de l'Assomption en particulier, et l'immense vallée qu'arrose la rivière Matawin, sont des terrains de choix pour la colonisation.

Dans cette région, comme dans les autres, le gouvernement a ouvert ces dernières années de nombreuses voies de communication, et mis en vente une quantité prodigieuse de lots de terre, parfaitement divisés. La proximité de Montréal donne à ces terrains une valeur qui ne se trouve pas ailleurs. Aussi les colons s'y rendent-ils en foule depuis dix ans, comme les statistiques suivantes vont le démontrer.

D'après ce court aperçu, voilà donc une région qui peut contenir une population considérable, et qui ne renferme encore que 92,839 âmes. Pourquoi aller chercher si loin une patrie, quand on en a une si près? Est-ce dans les vues de la Providence, que nous l'abandonnons à des étrangers?

977,399 acres sont possédées, mais ne sont pas entièrement cultivées. N'est-il pas plus convenable, plus facile, plus glorieux, d'exploiter les immenses ressources de cette contrée, que d'aller chercher à l'étranger un salaire souvent disputé? Que les Canadiens comprennent donc enfin leurs intérêts, et ne soient plus dupes de vaines promesses!

S'ils préfèrent travailler pour leur propre compte et se faire un chez soi, 215,000 acres de terres d'une extrême richesse, sillonnées de lacs et de rivières, coupées par de nombreux chemins, sont à leur disposition. Pourquoi donc s'obstiner à rester dans les paroisses, lorsque les terres sont déjà trop morcelées?

CONCLUSION.

Comme on l'a dit en commençant, à la vue de ces vastes domaines qui sont sous notre main, et que Dieu semble nous avoir réservés tout exprès, il ne peut y avoir que l'embarras du choix. Devant nous, s'ouvrent les immenses vallées de l'Ottawa, du St. Maurice, les rives fertiles du St. Laurent, tant au sud qu'au nord. Il ne tient qu'à nous d'étendre la main. C'est la terre que nos pères nous ont acquise au prix de leur sang; c'est le patrimoine que nous devons laisser à nos descendants. Aujourd'hui que ces contrées nous sont concédées, que des chemins y sont ouverts, se ois-nous assez oublieux de nous-mêmes, assez ennemis de nos intérêts et de ceux de notre patrie, pour dédaigner de si grands avantages? Aux habitants des villes et des campagnes qui ne seraient pas encore décidés à en profiter, nous soumettons les considérations suivantes, que nous les prions de méditer attentivement: "Que chacun dans nos grandes paroisses se hâte de déverser la surabondance de sa population sur les terres vierges des townships; que l'on cesse ce système de subdivision des terres dans les seigneuries; système qui ne tend à rien moins qu'à réduire à la misère les occupants des plus belles terres du pays; cette manière d'agir n'a pas de raison d'être dans un pays où nous n'avons qu'à prendre possession d'une terre pour en devenir propriétaire. Pourquoi donc nous obstinerions-nous à nous grouper dans nos villages; pourquoi demeurerions-nous à charge aux vieux établissements du pays; pourquoi passerions-nous ainsi notre temps à nous préparer un avenir misérable, quand nous pouvons si facilement devenir les maîtres d'un héritage si profitable?... Il en coûte sans doute au jeune homme de quitter le toit paternel. Jeunes gens, prenez donc vite le chemin de la forêt; songez qu'il ne tient qu'à vous de vous y faire un établissement magnifique. Soyez donc les dignes imitateurs de vos pères. Rappelez-vous que les difficultés qui vous attendent, sont peu de choses comparativement aux obstacles qu'eurent à combattre les premiers colons du pays. Emprisons-nous donc de nous comparer des terres, pendant qu'il est temps encore.—Pères de famille, qui avez de nombreux enfants, et peu de moyens pour les établir, au lieu de subdiviser entre eux une terre sur la quelle vous avez de la peine à vivre, achetez-vous vers les terres nouvelles avec vos enfants. Il ne tient qu'à vous de soustraire votre famille à la misère certaine qu'il attend; n'hésitez pas. Si vous avez un petit capital, vous ne sauriez faire un meilleur placement qu'en l'appliquant à l'amélioration d'une terre neuve, et si vous n'en avez pas, la terre que vous avez fécondée de vos sueurs, vous récompensera avec usure de vos travaux et de vos peines. Visitez nos townships; à